



Compte rendu CHS-CT en audio conférence du mardi 28 avril 2020

Ce CHS-CT s'est tenu de 09:30 à 13:00 et a porté sur l'ordre du jour suivant :

1) Point covid19 par le Médecin de prévention

Nombre d'agents atteints ou probables de COVID19 dans le département

2) Point sur l'organisation de la DDFIP durant la crise

Les mesures de protection des agents mises en œuvre dans le cadre de la campagne IR, plans de répartition des agents sur les sites, point sur les mesures mises en place pour le contact avec les agents en confinement. Point sur les agents en télétravail.

Les mesures prises par la Direction pour renforcer le nettoyage sur les sites.

3) Point relatif à l'utilisation du budget CHS

Présentation d'actions de prévention-covid19 susceptibles d'être financées par le CHSCT.

4) Questions diverses

Ce CHS-CT s'est tenu en présence des représentants des personnels des trois organisations représentées, avec la présence du Médecin de prévention (Docteur Guilloud), de l'inspectrice hygiène et sécurité au travail (ISST) Madame Colas, de l'assistante de prévention (AP) Mme Blavec ainsi que de Mme Brigant présidente du CHS et des trois AFIP : Mme Bouvet, M Haumont, M Salaun, du responsable RH M Berzin et du représentant de la Division BIL M Arnoult.

Après lecture des déclarations liminaires, la présidente précise avoir bien retenu la demande de la CGT sur la tenue d'un CHS-CT exceptionnel portant sur la mise en place d'un protocole sanitaire (cf notre déclaration liminaire par envoi précédent).

Elle est très sensible à cette notion de protocole, portant entre autres points sur l'accès aux bâtiments et sur les modalités d'organisation spatiale de chaque service.

Elle est aussi dans l'attente de lignes directrices nationales visant à assurer une reprise d'activité dans des conditions sanitaire sécurisées(interactions avec d'autres champs d'activité : restauration collective, transports, gardes d'enfant)

Elle met également en avant sa volonté en concertation avec les chefs de service de constituer des équipes afin de pouvoir relever les agents sollicités depuis le départ et cela tout en tenant compte des réalités immobilières.

Pour la CGT nous avons demandé, rajoutant cela aux autres points intégrés dans notre déclaration liminaire, que la plus grande souplesse soit retenue au niveau des horaires de travail afin d'éviter par exemple l'usage des transports en commun aux heures de pointe. Mme Brigant précise qu'effectivement c'est un point important déjà en discussion au niveau de l'interrégion Ouest.

1) Point covid19 par le Médecin de prévention Docteur Guilloud

Le docteur fait état actuellement dans le 29 d'une dizaine de cas probables (probables uniquement car car non testés) d'agents ou de leurs proches.

Pour la CGT nous intervenons de nouveau sur des points contenus dans notre liminaire comme la prise de température à l'entrée des bâtiments. L'Administration nous répond que ce point paraît trop complexe à mettre en œuvre : il faut du personnel sanitaire dédié. Le Médecin privilégie les questionnaires d'auto-évaluation citant l'exemple des douaniers, en service en mer, auxquels elle remet ce questionnaire d'auto évaluation avec demande de prise de température individuelle avant la prise de service ; ce questionnaire permet de prendre conscience de tous le symptômes.

la CGT, comme les autres organisations aussi, insiste très fortement sur la nécessité du port du masque.

La CGT aborde avec le médecin le cas des personnes confinées déjà fragiles : le télétravail devra être la solution retenue. Mme Brigant rajoute qu'une personne à risque a tout intérêt à se signaler auprès du médecin de prévention car l'administration au cas ou elle n'aurait pas été prévenue ne pourrait être tenue pour responsable de ce qui pourrait advenir.

2) Point sur l'organisation de la DDFIP durant la crise

M Arnoult annonce l'arrivée de 48 bidons de 5L de gel hydro-alcoolique ainsi que celle de 300 petites bouteilles, distribution non encore faite au jour du CHS-CT; par contre actuellement impossible d'obtenir des lingettes.

La CGT revient de nouveau sur toutes les mesures demandées dans sa liminaire et met également en avant l'idée de plastifier les touches d'ascenseurs, de photocopieuses etc.. ce qui permettra de faciliter leur indispensable entretien.

Nous demandons aussi le renforcement des prestations de ménage dans certains services comme dans des trésoreries ou la fréquence n'est que de 2 prestations /semaine et cela même si l'effectif au sein de certaines de ces unités demeure actuellement limité.

La CGT revient sur l'absolue nécessité de cadrer toutes ces choses au sein d'un protocole.

Mme Bouvet nous expose le point relatif à la campagne IR :

Il n'y a évidemment pas d'accueil physique : la campagne se tient par téléphone, E-Contacts et accueils téléphonique sur rdv.

Un renfort est apporté par 3 vérificateurs DIRCOFI qui prennent en charge de de l'accueil sur rdv téléphonique, renfort également par PCR et brigades alternant accueil sur rdv téléphonique et E Contacts.

Au 27 avril, en flux les SIP avaient reçu 7057 appels et 531 dans les trésoreries mixtes; 3282 E Contacts et 251 rdv téléphoniques traités + 743 rdv téléphoniques programmés.

Mme Bouvet rajoute qu'en l'absence d'accueil physique après le 11 mai, la DG a prévu la possibilité d'envoi de 2042 par CLIC ESI.

3) Point relatif à l'utilisation du budget CHS

Une part importante de ce budget est prévue chaque année pour les formations. A ce jour, l'ensemble des participants à ce CHS convient qu'il paraît hautement improbable que se tienne cette année des formations en présentiel.

Cette part de budget va fort probablement se trouver réorientée vers tout ce qui peut être équipements en matériel sanitaire pour faire face au COVID 19. Cela fera l'objet de discussions et de décisions dans un avenir extrêmement proche.

Suite à la ré-insistance des trois OS représentée sur la question plus qu'essentielle du port du masque et à une suggestion très fortement et justement mise en avant, la direction va se rapprocher d'un fabricant local pour étudier cette faisabilité mais sans nous donner son accord immédiat face à un sujet considéré comme épidémique qui nécessite probablement en amont un contact avec le préfet.

La CGT précise que pour un prix d'environ 2€ le masque, le coût financier ne posera aucun problème.

La demande la CGT sur la tenue d'un CHS-CT spécifique protocole sanitaire général avec déclinaison par service a été retenue avec un évènement commun de se fixe rel 16 mai comme date butoir. Ce protocole sera forcément évolutif.

représentants CGT Finances Publiques à ce CHS-CT audio :

Sophie Ferrelloc et Albert Cornic